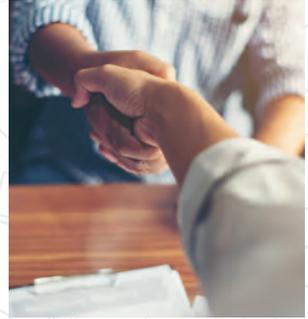


CHARTRE ÉTHIQUE DES ADHÉRENTS



Roam



Les sociétés d'assurance à taille humaine, membres de Roam, s'engagent à respecter et promouvoir les principes suivants qui garantissent leur comportement éthique et socialement responsable.

1/ CULTIVER UNE GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE ET EXIGEANTE

2/ PROMOUVOIR UNE PROTECTION DURABLE DES PERSONNES ET DES BIENS DE NOS SOCIÉTAIRES ET CLIENTS

3/ FAVORISER ET CULTIVER L'EXCELLENCE DE NOS COLLABORATEURS

4/ MAÎTRISER LE DEVELOPPEMENT DE NOS ENTREPRISES

1/ CULTIVER UNE GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE ET EXIGEANTE



Nos sociétés respectent les principes qui font d'elles des entreprises socialement responsables vis-à-vis des différentes parties prenantes internes et externes. Les administrateurs ont tout à la fois le souci de défendre les intérêts des clients et sociétaires et de veiller à la bonne marche économique et financière de l'entreprise.

Le recrutement des administrateurs et des dirigeants salariés a pour objectif de veiller à un bon équilibre des profils et d'éviter tout conflit d'intérêt.

Les administrateurs suivent des cursus de formation techniques leur permettant de mieux maîtriser les risques au sens général et de challenger les équipes de direction.

2/ PROMOUVOIR UNE PROTECTION DURABLE DES PERSONNES ET DES BIENS DE NOS SOCIÉTAIRES ET CLIENTS



Nos entreprises ont pour finalité sociale de proposer à leurs assurés ou sociétaires des garanties d'assurance adaptées à leurs besoins, couvrant leurs nécessités essentielles mais sans ajouts de services inutiles.

Leur objectif est d'optimiser le rapport qualité/prix de leurs contrats ainsi que de proposer des produits compréhensibles par tous.

Ces entreprises respectent l'égalité entre leurs assurés ou sociétaires, en tenant compte des seules différences tarifaires qui résultent de la plus ou moins grande exposition au risque.

Elles s'efforcent, en respectant le principe de mutualisation, d'apporter une réponse à tous les besoins d'assurance sans jamais laisser un assuré potentiel sans garantie.

Elles justifient leur pérennité et garantissent la qualité du service qu'elles apportent et continueront d'apporter à leurs clients et sociétaires.

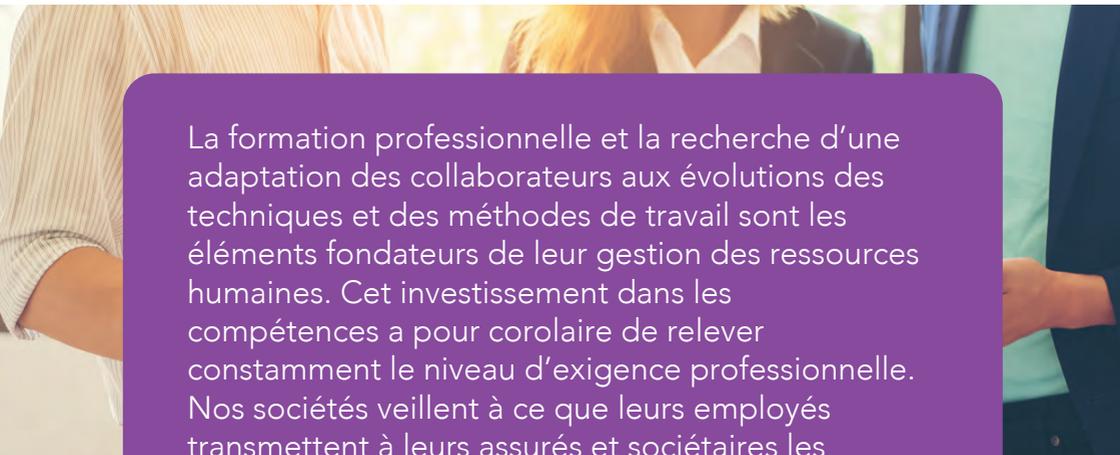


3/ FAVORISER ET CULTIVER L'EXCELLENCE DE NOS COLLABORATEURS



Parce qu'elles sont à taille humaine, nos sociétés attachent la plus grande importance au travail des femmes et des hommes qui constituent la première richesse de l'entreprise.

Attachées aux principes de non-discrimination, elles veillent à respecter l'égalité des chances entre tous et à favoriser la qualité de vie au travail et le dialogue social. Leurs relations sociales sont fondées sur la bienveillance à l'égard des collaborateurs.



La formation professionnelle et la recherche d'une adaptation des collaborateurs aux évolutions des techniques et des méthodes de travail sont les éléments fondateurs de leur gestion des ressources humaines. Cet investissement dans les compétences a pour corolaire de relever constamment le niveau d'exigence professionnelle. Nos sociétés veillent à ce que leurs employés transmettent à leurs assurés et sociétaires les conseils et explications dont ils ont besoin.

Le mode de rémunération des collaborateurs commerciaux est conçu pour que le conseil apporté aux clients ou sociétaires ne soit pas dicté par l'intérêt personnel du collaborateur.

4/ MAÎTRISER LE DEVELOPPEMENT DE NOS ENTREPRISES



Nos sociétés, quel que soit leur statut juridique, font le choix d'un développement économique maîtrisé et s'interdisent les stratégies hasardeuses, faites de croissance trop rapide suivie de repli brutal.



Leurs tarifs sont établis de telle sorte qu'ils engendrent des excédents ou des bénéfices qui leur permettent d'alimenter leurs fonds propres qui sont la garantie de la pérennité et de l'indépendance de l'entreprise.

Nos sociétés s'inscrivent dans le temps long et n'ont pas à réagir aux injonctions qui pourraient provenir d'actionnaires extérieurs à l'entreprise ou des marchés financiers. Leurs excédents ou leurs bénéfices sont la preuve d'une bonne gestion et de l'efficacité de leurs dirigeants.

indépendance
 besoin
 responsabilité
 taille
 humaine
 qualité
 fonds
 éthique
 professionnelle
 collaborateurs
 égalité
 salariés
 non-discrimination
 actions
 sociétés
 membres
 besoins
 garantie
 bénéfiques
 protection
 respect
 sociale
 valeurs
 entreprise
 excédents
 formation
 administration
 respect
 solidarité
 principes
 ressources
 responsable
 sociétaires
 clients
 assurés
 pérennité
 croissance
 sociale
 dirigeants
 répartition
 assurance
 travail
 respect